



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### entreprises

Question écrite n° 62476

#### Texte de la question

M. François Vannson souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur le développement de la visite d'entreprise. La visite d'entreprise séduit entre 10 et 15 millions de personnes par an. Certaines entreprises de renom qui accueillent le public reçoivent ainsi plusieurs dizaines de milliers de visiteurs dont le passage a un impact économique surprenant. Pour certaines, leur boutique d'usine constitue même leur premier débouché. Aussi de nombreuses démarches ont été impulsées dans le but de favoriser le développement du tourisme de découverte économique (TDE), comme l'ouverture de filières universitaires axées sur le tourisme industriel ou l'initiation des journées nationales portes ouvertes par les chambres de commerce. Néanmoins, les statistiques du ministère du tourisme n'intègrent pas la visite d'entreprise. Le visiteur d'une fabrique n'est donc pas reconnu comme touriste et, dès lors, l'impact commercial du TDE n'est connu qu'au niveau microéconomique. Des études sont menées conjointement par l'AFIT, l'ACFCI et l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, mais elles ne donnent qu'une vision estimative et peu opérationnelle de l'impact du TDE à l'échelle nationale. Il apparaît pourtant nécessaire de collecter au niveau local, départemental et régional, les chiffres nécessaires pour mesurer les enjeux et l'impact économique de cette activité pour les entreprises et la collectivité. C'est pourquoi il souhaiterait savoir si l'intégration du tourisme de découverte économique dans les statistiques du ministère du tourisme est envisageable et dans quels délais.

#### Texte de la réponse

Compte tenu de l'importance grandissante du tourisme de découverte économique (TDE-anciennement « tourisme industriel »), ODIT France, en relation avec la direction du tourisme et l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) poursuit depuis 1999 un travail de veille régulier sur cette filière. Une enquête annuelle est réalisée à travers une base de données qui se développe et qui compte aujourd'hui plus de 4000 entreprises, musées-patrimoines et sites scientifiques. Ainsi, l'enquête 2003 a porté sur 2 800 sites prenant en compte 2 400 entreprises et 400 musées/sites scientifiques. Elle a pu montrer que les entreprises ont attiré plus de 6,2 millions de visiteurs (+ 6,2 % par rapport à 2002), tandis que les musées/sites scientifiques en accueillaient 7,2 millions (+ 4 % par rapport à 2002). Les résultats de ces études sont accessibles sur le site du ministère délégué au tourisme ([www.tourisme.gouv.fr](http://www.tourisme.gouv.fr)) et sur celui de l'ACFCI ([www.decouverte-economique.com](http://www.decouverte-economique.com)). Parallèlement, la direction du tourisme a engagé un partenariat avec la Fédération des écomusées et musées de société qui compte parmi ses adhérents de nombreux établissements axés sur le tourisme de découverte économique. La convention triennale signée entre le ministère délégué au tourisme et la Fédération des écomusées en 2002 porte notamment sur la conception d'une politique de développement touristique des écomusées (mise en place d'un dispositif d'observation et d'évolution qualitative de l'offre touristique du réseau, rédaction d'une charte de qualité de l'accueil du tourisme en écomusée), la création d'outils d'aide au développement professionnel des écomusées (nouvelles technologies de l'information et de la communication, formation des personnels au marketing et à l'accueil, aide à la création de boutiques sur les sites). Une nouvelle convention triennale 2005-2007 devrait permettre l'inscription du réseau des écomusées dans la dynamique du plan Qualité France, le développement de synergies entre les acteurs culturels et

touristiques sur les territoires, et le renforcement du tourisme de découverte économique.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Vannson](#)

**Circonscription :** Vosges (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62476

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** tourisme

**Ministère attributaire :** tourisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 avril 2005, page 3687

**Réponse publiée le :** 17 mai 2005, page 5200